

## Fiche d'information

### Etablissement SEVESO seuil haut

<b>Nom de l'établissement :</b>	TDA Armements SAS
<b>Adresse de l'établissement :</b>	Route d'Ardon 45240 – La Ferté Saint Aubin
<b>Activités de l'établissement :</b>	Maîtrise d'œuvre de systèmes et de sous-système d'armes.
<b>Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre Etat membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :</b>	Non concerné

**Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :**

**Les risques potentiels du site :**

Du fait de son activité, TDA met en œuvre et procède aux stockages de produits dangereux.

Le stockage de ces produits représente le risque majeur d'accident du site, compte tenu des quantités présentes en chaque lieu de stockage.

**Les conséquences pour les riverains pourraient être :**

- o **les effets d'onde de choc** (bris de vitres, projection de matériaux).
- o **Les effets de projection d'éclats.**
- o **les fumées et la propagation d'incendie**

**Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :**

**LA MAITRISE DES RISQUES :**

La réglementation sur la sécurité impose un suivi et des dispositifs limitant les risques.

La maîtrise de ces derniers s'effectue par la **prévention** et la **protection**.

Le site est ainsi découpé **en plusieurs zones** qui participent à la division des risques et ainsi en réduisent leurs effets potentiels.

**Moyens de PREVENTION**

- o Mise en place d'un Système de Gestion de la Sécurité (SGS)
- o Etablissement d'Etudes de Sécurité du Travail (EST) validées par des experts, pour chaque activité le nécessitant,
- o Formation continue du personnel,
- o Habilitation spécifique des opérateurs,
- o Dotation d'équipements de protection collective et individuelle nécessaires aux activités,
- o Contrôles systématiques des stockages, enregistrement des quantités quotidiennement, déclenchant des alertes automatiques en cas de dépassement de seuil,
- o Séparation des risques (plus de 300 bâtiments sur le site),
- o Vérification périodique des installations par des organismes agréés, dont les équipements de protection contre la foudre,
- o Gestion des travaux par élaboration de plans de prévention et de permis de travaux à chaque intervention,
- o Réduction des quantités de produits dangereux chaque fois que possible,

	<p><b>Moyens de PROTECTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Distance d'isolement suffisante entre les bâtiments pour éviter les effets « domino »</li> <li>o Protection des ateliers dangereux par merlons de terre, murs, toits renforcés....</li> <li>o Analyse des procédés de fabrication pour en déterminer les éléments importants pour la sécurité =&gt; mise en place de contrôles adaptés</li> <li>o Mise en place d'un Plan d'Opérations Internes (POI) et d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI) permettant la gestion des secours</li> <li>o Equipe de pompiers volontaires présents sur le site, entraînés mensuellement, et dotés d'engins de secours incendie et d'une ambulance</li> <li>o Polygone de sécurité respecté : les zones de dangers importants sont contenues dans le site</li> </ul>
--	---